Sur un second exemplaire de Monodichthys proboscideus *Chab. Rectification de la diagnose générique et de la diagnose spécifique*,

par M. Paul Chabanaud,

Correspondant du Muséum.

Mon savant confrère et ami Th. Monod, qui avait capturé, dans les eaux du cap Blanc (Mauritanie) le *type* de *Monodichthys proboscideus*, genre et espèce dont j'ai publié la description, l'an dernier, dans ce *Bulletin* [1], vient de faire parvenir au Laboratoire des Pêches et Productions coloniales d'origine animale du Muséum un second individu récolté par lui-même au Cameroun.

Il est hors de doute que ces deux spécimens appartiennent à la même espèce. L'état de parfaite conservation de l'exemplaire du Cameroun, qui est du sexe femelle, me permet de compléter, autant que faire se peut, l'étude de cette forme si curieuse, tout en rectifiant quelques erreurs dues autant à l'état de délabrement de l'exemplaire mauritanien, en grande partie encroûté de concrétions métalloïdiques insolubles, qu'au danger d'achever, par un examen trop approfondi, la détérioration de ce *type* (un mâle), unique jusqu'alors.

Les diagnoses suivantes remplacent celles qui ont été publiées précédemment par moi-même.

Monodichthys Chab.

Forme dextre. Museau très large, très proéminent, recourbé inférieurement en un long appendice unciforme. Yeux très petits, très rapprochés l'un de l'autre; l'œil dorsal partiellement antérieur au ventral et très éloigné du bord céphalique. Les deux narines présentes sur chacun des côtés de la tête. Sur la face oculée : tube nasal antérieur à lumen simple, ainsi que sa valvule. Sur la face aveugle : tube nasal antérieur gros; son extrémité modérément dilatée en rosette frangée; la paroi du lumen simple, ainsi que la valvule; narine postérieure rapprochée de la bouche et du tube antérieur. Prémaxillaire gauche étroit. Dentaire gauche très faiblement dilaté. Urohyal profondément émarginé antérieurement. Septum interbranchial avec un pilier central cartilagineux, vertical; la région du

[1] *Bulletin du Muséum*, 1925, p. 356.

septum antérieure à ce pilier formant une cloison membraneuse excessivement mince [1]; en arrière du pilier central, une grande fenêtre faisant communiquer entre elles les deux chambres branchiales. Fente sous le 4e arc longue. Pseudobranchies nulles. Dans les deux sexes : bord libre de l'opercule lobé près de l'angle supérieur; le lobe recouvrant un sillon vertical dénudé, formé par la membrane operculaire soudée au cleithrum. Membrane operculaire simple, repliée extérieurement sur elle-même le long du cleithrum et entre le cleithrum et l'opercule, rabattue contre la paroi interne de l'opercule, soudée à cette paroi dans la région subopercuٍlaire seulement, soutenue par 6 (ou 7?) rayons branchiostèges, soudée à l'isthme. Pectorales nulles. Pelviennes asymétriques, contiguës à l'anale entre l'anus (placé à gauche) et la papille urinaire. Pédoncule caudal non libre; le dernier rayon de la dorsale et le dernier de l'anale très rapprochés de la base de la caudale. Toutes les nageoires nues; tous leurs rayons simples, articulés.

MONODICHTHYS PROBOSCIDEUS Chab.

TYPE ♀. — Afrique occidentale : estuaire du Cameroun, baie Malimba, fosse de Kwélé-Kwélé. Profondeur 5 mètres. Densité de l'eau 1,002 (presque douce). [Th. Monod, 8 décembre 1925.]

Collection du Muséum, n° 1926-11.

Longueur totale	71,0 millim.
Longueur sans la caudale	60,0
Hauteur du corps	20,0
Épaisseur	5,5
Longueur de la tête (sans la nageoire)	13,5
Longueur de la tête (y compris la nageoire)	15,0
Diamètre de l'un des yeux	1,5
Espace interorbitaire	1,0
Intervalle préoculaire supérieur [2]	5,0
Intervalle postoculaire supérieur [3]	6,5
Intervalle préoculaire inférieur [4]	5,0
Intervalle postoculaire inférieur	5,5
Hauteur (maximum) de la dorsale	5,0

[1] La rupture accidentelle de cette membrane m'avait fait croire à l'existence d'une fenêtre antérieure au pilier.

[2] Soit la plus courte distance comprise entre l'œil dorsal et le bord céphalique, à l'exclusion de la nageoire. Dans le cas présent, cette distance est mesurée par une droite horizontale.

[3] Soit la distance horizontale comprise entre l'œil dorsal et la verticale de la fente operculaire.

[4] Soit la distance horizontale comprise entre l'œil ventral et le bord céphalique, à l'exclusion de la nageoire.

Longueur du rayon antépénultième de la dorsale........	3,0 millim.
Longueur du dernier rayon de la dorsale..............	2,0
Longueur de la caudale..............................	11,0
Hauteur de la base de la caudale.....................	4,5

D. 113 (dont 10 ou 12 rayons sur le museau). — A. 72. — C. 17. — Pelviennes : droite 5, gauche 4. — Écailles : en ligne longitudinale 90, dont 5 antérieures à la verticale de la fente branchiale; en ligne transversale 19. 24.

Dans la longueur totale : hauteur 3,55; longueur de la tête (y compris la nageoire) 4,73.

Dans la longueur sans la caudale : hauteur 3; longueur de la tête (à l'exclusion de la nageoire) 4,44.

Dans la hauteur du corps : hauteur de la dorsale 4; hauteur de la base de la caudale 4,44.

Dans la longueur de la tête (à l'exclusion de la nageoire) : diamètre de l'un des yeux 9; longueur de la caudale 1,22 (1,36 dans cette même longueur y compris la nageoire).

Corps allongé, assez épais, atténué postérieurement, à partir du point du maximum de hauteur du corps, point situé un peu avant le milieu de la longueur totale. Profil antérieur largement arrondi. Museau très proéminent, prolongé inférieurement par un appendice unciforme excessivement long, contournant la mandibule et l'isthme en entier et dont l'extrémité s'effile en pointe aiguë, atteignant (et même dépassant légèrement) le 2[e] rayon de la pelvienne droite; cet appendice creusé, du côté interne, d'une profonde gouttière emboîtant largement le bord externe des parties qu'elle recouvre; les côtés de cette gouttière bordés par une membrane, dont le bord libre est entier, et procédant du pli membraneux (lèvre) qui recouvre le complexe prémaxillo-maxillaire.

Yeux très petits, très rapprochés l'un de l'autre et placés au milieu de la longueur de la tête; l'œil dorsal dépassant en avant l'œil ventral de la moitié de son propre diamètre; l'œil ventral touchant le maxillaire. Paupière squameuse rudimentaire.

Narines de la face oculée. — Tube nasal antérieur long, cylindrique, inséré sous le bord antérieur de l'œil dorsal et contre le repli circumbuccal de la peau; sa base délimitant l'aire dénudée étendue jusqu'à l'orbite; son extrémité (le tube replié en arrière) dépassant un peu le bord antérieur de l'œil ventral; lumen petit, à bord interne simple; valvule dentiforme, simple, égale en longueur au diamètre du lumen. Narine postérieure s'ouvrant contre l'orbite, séparée de la base du tube antérieur; son rebord membraneux bien développé, formant un capuchon ample.

Narines de la face aveugle. — Tube nasal antérieur inséré au-dessus du milieu de la fente buccale et contre le repli circumbuccal de la peau;

le tube gros, d'une longueur au moins égale au diamètre de sa base; la rosette de son extrémité irrégulièrement frangée, seulement un peu plus large que la base du tube; lumen grand, à bord interne simple; valvule un peu lancéolée, d'une longueur égale au diamètre du lumen. Narine postérieure large, percée approximativement au-dessus du tiers postérieur de la fente buccale, à un niveau du corps à peine plus élevé que l'insertion du tube nasal antérieur, séparée du repli circumbuccal de la peau par un intervalle plus court que son propre diamètre vertical; l'orifice recouvert antérieurement par une membrane et réduit à une fente verticale, s'ouvrant en arrière et dont la longueur est égale à la largeur de deux écailles et demie (avoisinant la narine).

Bouche petite, séparée du bord antérieur du museau (non compris la nageoire) par un intervalle (mesuré horizontalement) égal à 1 fois 1/2 la longueur prémaxillo-maxillaire; l'extrémité du maxillaire sous le centre de l'œil ventral; membrane circumbuccale de la mandibule (sur la face oculée) élargie en un lobe subsemicirculaire, à bord libre découpé en 10 prolongements ciliformes, recouvrant la fente buccale. Une ou deux séries longitudinales de petites dents sur le prémaxillaire gauche; une bande, longue et étroite, composée d'un très petit nombre de séries longitudinales de dents sur le dentaire gauche.

Angle operculaire placé au niveau de l'espace interorbitaire, à une distance de la ligne latérale comprise au moins trois fois dans la distance entre la ligne latérale et la base de la dorsale (mesurée au-dessus de la fente operculaire). Lobe avoisinant l'angle operculaire peu prononcé; bord libre de l'opercule légèrement sinué au-dessous du lobe. Membrane operculaire ample, descendant assez bas sur le cleithrum.

Rayons de toutes les nageoires robustes; leur extrémité obtuse; la membrane attachée à l'extrémité même des rayons. Dorsale commençant beaucoup plus bas que la bouche, près de l'extrémité de l'appendice unciforme du museau; son premier rayon relié à l'extrémité de cet appendice par une membrane dont le bord libre est brièvement cilié; la nageoire, étroite sur le pourtour de la tête, s'élargit graduellement à partir de la région occipitale et s'abaisse un peu sur la partie postérieure du corps; son extrémité brièvement arrondie; son dernier rayon mesurant environ les deux tiers de la longueur du rayon antépénultième; bord libre de la nageoire entier sur le museau et la région céphalique, devenant serriforme vers l'arrière où la membrane est de plus en plus profondément émarginée entre les rayons; la membrane postérieure au dernier rayon triangulaire, son bord libre vertical, attachée à l'extrême base du rayon externe de la caudale. Plis radiaux de la face aveugle indiqués sur le museau, bien développés sur la région dorsale, devenant graduellement rudimentaires sur les rayons postérieurs.

Caudale elliptique; son extrémité étroitement arrondie; la hauteur de sa base comprise 2,44 fois dans sa longueur; son bord libre fortement serri-

forme. Anale symétrique à la dorsale. Pelvienne droite médiane, très développée, longitudinale; la longueur de sa base égale à la longueur de l'espace préoculaire inférieur. Pelvienne gauche aussi haute que la droite, très oblique; sa base très courte; son 1er rayon plus éloigné de la tête que le 4e rayon de la pelvienne droite; son 4e rayon symétrique au 5e de cette dernière; le bord libre de sa membrane profondément sinué entre son 4e rayon et le 1er de l'anale.

Anus contre le 1er rayon de l'anale, bordé par la membrane joignant ce même rayon à la pelvienne gauche. Papille urinaire? (1).

Prolongement céphalique de la ligne latéral très court, rectiligne, ne comprenant que 5 écailles en avant de l'ouverture branchiale. Tubes non saillants extérieurement.

Franges épidermiques de la face aveugle représentées par une série de cils membraneux sur la moitié postérieure du pourtour de la bouche; une autre série de cils semblables commençant à la symphyse suboperculaire et se prolongeant le long du bord libre de l'opercule gauche, approximativement jusqu'à la moitié de la hauteur de celui-ci; les cils implantés près de la symphyse gros et assez longs, les suivants graduellement plus courts et plus grêles. Aucun des plis radiaux des nageoires n'est frangé. Sur la face oculée, le bord libre de l'opercule est entièrement dépourvu de cils.

Écailles de dimension modérée et sensiblement égale sur toute la face oculée, formant, sur la face oculée, un rebord saillant le long de la base de la dorsale et de l'anale; chaque rangée transversale correspondant, en général, à l'un des rayons de la dorsale ou de l'anale; jamais plus d'une rangée et demie pour 2 rayons consécutifs de ces nageoires; celles du voisinage des yeux, de l'extrémité du museau et de la région mandibulaire plus petites; les rangées très régulières sur tout le corps, courbées sur la partie antérieure de la tête, parallèlement au profil céphalique. Deux séries de petites écailles entre les yeux. Sur la face aveugle, les écailles sont identiques en grandeur et en nombre à celles de la face oculée, mais diminuent graduellement de taille sur toute la région céphalique, où elles ne forment pas de séries régulières.

Morphologie d'une écaille (2) :

Longueur totale	1,440 millim.
Longueur préfocale (3)	0,900

(1) Toujours moins développé, à égal degré de maturité sexuelle, chez les femelles que chez les mâles, cet organe paraît être, chez les femelles de la présente espèce, d'une dimension particulièrement réduite, car je n'ai pu le découvrir, même à l'aide d'un puissant binoculaire Zeiss.

(2) Prélevée sur la région moyenne du corps et vers le milieu de la distance entre la ligne latérale et la base de la dorsale ou de l'anale.

(3) Soit la distance du bord antérieur au foyer.

Longueur de l'un des bords latéraux.................	0,990 millim.
Largeur.....................................	0,738
Distance moyenne entre 2 crêtes concentriques.........	0,036
Distance moyenne entre 2 stries intercanaliculaires.....	0,018

La largeur comprise près de 2 fois dans la longueur totale et 1,34 fois dans la longueur de l'un des bords latéraux.

Forme longitudinalement rectangulaire; bords latéraux subrectilignes; foyer antérieur à la droite passant par les angles postérieurs. Spicules en nombre modéré (14 ou 15 séries); les spicules marginaux de longueur modérée, l'ensemble des pointes dessinant une courbe régulière, voisine de l'arc de cercle. Stries intercanaliculaires presque toutes entières, assez irrégulières, anguleusement courbées, leur courbure à convexité antérieure.

Coloration ad vivum [1]. — Face oculée d'un jaune verdâtre, mélangé de gris (chacune des écailles étant d'un jaune-vert pâle, avec un liséré distale foncé sur les spicules marginaux), marqué de nombreuses marbrures d'un blanc verdâtre ou d'un vert très clair, bordées de gris. Le long de la base de la dorsale, une série de six taches arrondies, brun-chamois, bordées de sépia, dont la première est placée au-dessus des yeux, la seconde au-dessus de la région scapulaire et la dernière aux deux tiers de la longueur totale; les deux premières de ces taches peu distinctes et plus petites que les suivantes, qui sont très nettes et plus grandes que l'un des yeux. Le long de la base de l'anale, une série de quatre taches identiques à celles de la série dorsale mais non symétriques à celles-ci et placées de telle sorte que la verticale de l'une des taches de la série ventrale passe entre deux taches consécutives de la série dorsale; la dernière tache de la série ventrale, plus rapprochée de la base de la caudale que la dernière de la série dorsale. Sur la ligne latérale, une série de macules brunes, peu distinctes. De loin en loin, à la dorsale et à l'anale, un rayon noir, succédant à un groupe formé d'un nombre variable de rayons jaune-pâle ou mauves (un même rayon étant d'ailleurs rarement unicolore). La partie céphalique de la dorsale présente une alternance de zones jaunes et de zones plus étendues d'un mauve pâle. Paupières grises; iris orangé vif.

Face aveugle entièrement blanche; l'ovaire visible par transparence et ayant «l'aspect d'un épais cordon orangé».

En alcool, d'un brun grisâtre assez foncé, marbré de blanc jaunâtre; les taches rondes des séries avoisinant la dorsale et l'anale vaguement indiquées par un cercle noirâtre; nageoires claires.

Type ♂. — Collection du Muséum, n° 1925-242. La description ini-

[1] D'après les notes prises sur place par M. Th. Monod.

tiale (*Bulletin du Muséum,* 1925, p. 356 et suiv.) doit être modifiée conformément aux termes de la description ci-dessus du *type* ♀. La dépression de la région oculaire est due à un affaissement des tissus consécutif au mauvais état de l'exemplaire. La narine postérieure de la face oculée est présente. La bande de dents, sur chacune des deux mâchoires, est longue et étroite. La membrane ciliée externe du cleithrum (bord huméral de l'ouverture operculaire), excessivement mince, n'est peut-être pas autre chose qu'une lacération de l'épiderme, dont les écailles ont été arrachées. La papille urinaire est bien développée, rapprochée du 1er rayon de l'anale et symétrique à l'anus.

Cet exemplaire ne diffère, en réalité, du *type* ♀ que par sa taille un peu plus faible et par sa forme générale un peu plus allongée.

Vertèbres volumineuses; les précaudales courtes, les dernières caudales très longues. Canal médullaire cylindrique, très gros et d'un diamètre plus grand, sur les vertèbres antérieures, que le plus grand diamètre du centrum sous-jacent, mais diminuant graduellement d'avant en arrière pour devenir égal au diamètre du centrum ou même, sur les dernières vertèbres, plus petit que ce diamètre. Centrum des vertèbres pré-caudales très fortement étranglé, avec une profonde dépression pleuro-neurale au-dessous du cylindre médullaire et une dépression pleuro-hœmale plus réduite, au-dessous du centrum. Crête articulaire antérieure du centrum portant une puissante apophyse transverse, obliquement dirigée vers l'arrière; ces apophyses se réduisent, sur les premières vertèbres caudales, et deviennent indistinctes sur la 20e vertèbre.

Vertèbres $8 + 35 = 43$.

(Laboratoire de M. le Professeur Gruvel.)